

LES APPELS À VOTER POUR "LES ACQUIS SOCIO-ÉCONOMIQUES" MIS EN AVANT

Page 3

COVID-19 EN ALGÉRIE

199 NOUVEAUX CAS CES DERNIÈRES 24 HEURES

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4113 | Lundi 19 octobre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN-2021 ET CN-2022

LE CALENDRIER ANNUEL DES VERTS ARRÊTÉ

Page 14

ABDERRAHMANE BENBOUZID :

"LES ALGÉRIENS NE SERONT PAS RECONFINÉS"



NORMALISATION DES RELATIONS AVEC ISRAËL
**APRÈS LES EAU,
AU TOUR DE BAHREÏN**

Page 16



JOURNALISTE ET MILITANT DE LA CAUSE BERBÈRE
**IL Y A 27 ANS
SMAÏL YEFSAH
ÉTAIT LÂCHEMENT
ASSASSINÉ**

Page 16

CONSEIL DES MINISTRES
**REPORT
DE LA RÉUNION**

Page 4



9

nouvelles agences digitales de la BNA ouvertes dans plusieurs wilayas.

37

morts déplorés en une semaine dans des accidents de la route.

534

lots de terrain du quartier Inkouf raccordés au réseau du gaz naturel.

Caravane médicale pour la pose de prothèse de hanche à Mila

L'établissement public hospitalier "Frères-Meghlaoui" de Mila vient de lancer, pour la première fois localement, des interventions chirurgicales de pose de prothèse de hanche. La réalisation de ce type d'intervention s'est faite à l'initiative du staff de l'établissement spécialisé en chirurgie orthopédique qui a organisé, en coordination avec la direction de l'établissement, une caravane médicale sous l'égide du professeur Abderrahmane Bourahla du CHU de Constantine. Le programme de cette caravane comprend la réalisation de 25 opérations au profit de patients de Mila et d'autres wilayas dont les noms sont déjà inscrits. En seulement 2 jours, 9 opérations ont été accomplies. La direction de l'hôpital a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour le succès de cette caravane à laquelle participent 4 spécialistes en chirurgie orthopédique, 4 anesthésistes et une équipe paramédicale de l'établissement Frères-Maghlaoui encadrés par le professeur Bourahla. Ces actes médicaux sont dispensés gratuitement.



Algérie Poste arrive à la 73^e place du classement de l'U'



Algérie Poste (AP) occupe la 73^e place parmi 170 États, avançant ainsi de 46 places, comparativement à l'année dernière, selon un rapport annuel publié par l'Union postale universelle (UPU), enregistrant ainsi la plus grande progression au développement postal universel, a indiqué un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. A noter que ce classement a été élaboré sur la base de l'indice intégré pour le développement postal (2IPD), qui comporte un ensemble de critères objectifs, dont la qualité des services postaux offerts en termes de distribution des courriers aux niveaux national et international, la précision et l'innovation en matière de services postaux intégrés offerts selon les besoins des citoyens, et ce en fonction des 4 dimensions du développement postal : fiabilité, accessibilité, pertinence et résilience.

Ce classement "très honorable" est le fruit des efforts des travailleurs de la Poste, lesquels ont permis d'assurer la continuité dans la prestation des services aux citoyens, et ce en dépit de la pandémie Covid-19 de cette année.

La gestion de Hammam-Essalihine cédée à l'ANDT

Le droit de gestion de la station thermale Hammam-Essalihine, de la commune d'El-Hamma à Khenchela a été cédée par l'APC de cette collectivité à l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT). Le cahier de charges de l'accord de location a été paraphé dimanche par le président de l'APC et la directrice de l'ANDT, respectivement Saïd Takouachet et Djazia Ouchène en vertu de cet accord, l'ANDT assurera la gestion de cet équipement touristique pour une durée de 5 années à compter de 2021. Le futur gestionnaire assurera durant les 3 prochains mois le parachèvement des travaux de réhabilitation et aménagement des pavillons et chambres de la station ainsi que l'installation d'un réservoir d'eau en prévision de la réouverture prochaine de la station. Les travaux de réhabilitation incluant l'aménagement d'aires de jeu seront poursuivis progressivement durant les deux premières années de location. L'objectif de l'accord est de profiter de l'expérience de l'ANDT qui gère aussi la station thermale de Hammam-Debagh de Guelma pour moderniser Hammam-Essalihine et d'en faire une destination pour les curistes nationaux et étrangers.



Djamel Belmadi

"Je suis très satisfait du résultat qu'on a fait, on a eu quelques difficultés à cause de l'expulsion de Guedioura et le fait d'avoir été réduits à 10 pour plus de 40 minutes mais malgré cela, on a mené jusqu'aux dernières minutes, on a joué face à une équipe de niveau mondial..."



Des objets volés restitués à Pompéi pour cause de... malédiction

Une Canadienne a renvoyé plusieurs artefacts subtilisés, il y a quinze ans, dans les ruines de Pompéi en Italie. Elle affirme qu'ils renferment une "malédiction".

Un agent de voyages à Pompéi, au sud de l'Italie, a reçu un étrange colis récemment. Il y a trouvé des morceaux d'amphore, des éclats de mosaïques et une pièce de céramique, joints à une lettre. Une touriste canadienne y affirme avoir volé ces artefacts quinze ans auparavant et les renvoie désormais affirmant qu'ils sont "maudits".

Aujourd'hui âgée de 36 ans, Nicole avait alors la vingtaine lorsqu'elle a commis ces vols, et depuis, elle affirme avoir vécu plusieurs épisodes difficiles à cause de "l'énergie négative des objets subtilisés, liée à cette terre de destruction".

Un sanglier prend son bain dans le... port de Saint-Nazaire

Les sangliers sont donc de bons nageurs. Pour ceux qui en doutent encore, il fallait être du côté de l'écluse sud du port de Saint-Nazaire. Lors de la sortie d'un navire, l'équipage a eu la surprise de voir un sanglier s'offrir une petite baignade dans le sas, nageant tranquillement à proximité du bulbe du navire.

L'animal n'est pas entré dans les bassins du port et il a profité de l'ouverture de l'écluse pour regagner le large. L'histoire ne dit pas si le "client" du jour a mis le cap vers la rive sud de l'estuaire... ou ailleurs.

PRESSE ET CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE

Les appels à voter pour les acquis socio-économiques mis en avant

La presse nationale a poursuivi dimanche sa couverture des activités de la campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution le 1er novembre prochain.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La presse nationale n'a pas manqué de souligner l'importance de cette date pour réaliser le changement et dessiner les contours de la nouvelle Algérie à laquelle tous aspirent, notamment en matière socio-économique.

"Un appel unanime pour une participation massive au vote du 1^{er} novembre. L'issue du référendum se précise", rapporte d'emblée le journal *L'expression* qui relève qu'"au delà d'une mobilisation de plus en plus forte autour du projet de révision de la Constitution un appel unanime à voter massivement le 1er novembre, les animateurs de la campagne se penchent lors de cette deuxième semaine de la campagne référendaire sur les nouveaux articles et leur impact sur la vie sociale".

De son côté, le quotidien *El Moudjahid* a repris les déclarations de plusieurs partis politiques ainsi que de la société civile appelant à "voter pour le changement", à la nécessité de réussir ce rendez-vous électoral et à "perpétuer le message du 1^{er} Novembre".

Il a rapporté aussi les propos du conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, qui a affirmé, depuis Naâma, que le projet d'amendement de la Constitution proposé au référendum populaire, "garantira le rétablissement de la confiance entre la société civile et les institutions de l'État".

Horizons relève, pour sa part, dans un article, que "la liberté syndicale est préservée dans le projet de révision constitutionnelle, selon les syndicats", indiquant que "dans le secteur public comme dans le privé, la liberté syndicale a longtemps été un enjeu majeur pour le partenaire social, très impliqué dans la recherche de solutions aux questions de politique écono-



mique et social. Si par le passé l'UGTA avait le monopole sur la force ouvrière, l'ouverture politique survenue au lendemain des événements d'octobre 1988 a libéré le champ syndical. Un droit de nouveau consacré dans le projet de révision constitutionnel (...) qui stipule que le droit syndical est reconnu et que la loi en garantit le libre exercice", note le journal.

La Nouvelle République rapporte une contribution du professeur des universités et expert international Abderrahmane Mebtoul dans laquelle il souligne que l'objectif principal de la révision constitutionnelle et de concrétiser sur le terrain une nouvelle gouvernance.

Le Soir d'Algérie est revenu quant à lui sur la visite du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, dans la wilaya de Djelfa où il a procédé à l'inauguration de plusieurs infrastructures à caractère socio-économique. De même que *Le Jeune Indépendant* qui rapporte lui aussi la visite de M. Djerad à Djelfa où il "s'est enquis de plusieurs projets socio-économiques inscrits dans le programme de développement de cette wilaya steppique", notant que "le développement des zones d'ombre est la priorité absolue".

Sous le titre, "Cohésion et transformation", le journal *Echaab* estime que le référendum sur la Constitution constitue "une opportunité à ajouter aux efforts de réformes afin de réaliser les changements tant espérés par le peuple dont l'édification

d'un État fort basé sur le principe de la justice sociale et de l'égalité des chances", soulignant que la date du 1^{er} novembre constitue ainsi une occasion d'engager l'Algérie dans la voie du "changement radical".

"Les jeunes Algériens seront au rendez-vous", titre, enfin, *Le Quotidien d'Oran* qui rapporte la déclaration du général de corps d'Armée, Chanegriha, qui souligne que le peuple tracera le jour du scrutin, "une épopée grandiose au service de la patrie qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation".

Tracez les repères de l'Algérie nouvelle

Les quotidiens paraissant dans la région est du pays ont relevé, dans leur édition du dimanche, que le vote en faveur du projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum le 1er novembre prochain, tracera les repères de l'Algérie nouvelle.

Le journal *An-Nasr* a relayé la déclaration du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, faite depuis Djelfa, et sa conviction que la révision constitutionnelle "mettra un terme à tous les dérapages enregistrés par le passé".

Dans ce contexte, la publication a souligné que le Premier ministre a indiqué que "L'Algérie a déjoué, avec l'élection du président de la République, Abdelmadjid

Tebboune le 12 décembre dernier, plusieurs tentatives d'entamer sa stabilité et le référendum du 1^{er} novembre, sera une échéance décisive qui mettra fin à tous les dérapages enregistrés par le passé".

La presse régionale de l'est du pays a, par ailleurs, largement répercuté les déclarations du général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, depuis Blida.

Le Quotidien de Constantine, *L'Est Républicain*, *Seybous news* et *An-Nasr*, entre autres titres de presse, ont rapporté que le général de corps d'Armée a souligné que le peuple tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, "une épopée grandiose au service de la patrie, qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation".

Aussi, des titres de la presse régionale ont relayé le communiqué de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) relevant que chaque électeur peut, à titre volontaire ou de son propre gré assister aux opérations de vote et de dépouillement en tant qu'observateur dans le bureau de vote où il est inscrit.

Le Quotidien de Constantine et *An-Nasr* ont donné la parole aux universitaires juristes pour aborder les nouveautés dans le volet de l'indépendance de la justice et les droits des justiciables, dans le projet de l'amendement constitutionnel.

L. B.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

El Islah: "Le projet d'amendement de la Constitution préserve le dossier de la mémoire nationale"

PAR RACIM NIDAL

Le président du mouvement El Islah, Fillali Ghouini, a insisté, samedi à Mostaganem, sur la nécessité de voter en faveur du projet d'amendement de la Constitution qui préserve la mémoire nationale avec tous ses éléments, garantit sa protection et assure sa transmission aux générations futures.

Animant un meeting populaire à Mostaganem dans le cadre de la 11^e journée de la campagne référendaire, Fillali Ghouini a indiqué que son parti appelle au vote du projet d'amendement de la

Constitution. "Ce projet immunise le dossier de la mémoire nationale et la renforce pour devenir une passerelle vers l'Algérie nouvelle qui ouvrira la voie devant les compétences nationales notamment les jeunes pour contribuer à la prise de décisions et de la gestion de l'intérêt général", a-t-il précisé.

L'orateur a rappelé que "le projet d'amendement intervient après une large consultation qui a touché des partis, des syndicats, des associations, des experts et des citoyens qui ont contribué à formuler un texte avec un meilleur contenu".

L'intervenant a également déploré les cri-

tiques de certaines parties concernant des aspects contenus dans la Constitution soumise au référendum populaire le 1^{er} novembre prochain, notamment au regard des constantes nationales et du statut particulier des communes pauvres et l'envoi des unités de l'ANP hors des frontières nationales dans le cadre des missions de maintien de la paix. Le président d'El Islah a souligné que "la prise en charge de l'amendement constitutionnel des composantes de l'identité nationale notamment l'anazighité met un terme à l'exploitation politique et renforce ces éléments fondamentaux, les préserve en tant que facteurs

de l'unité nationale", ajoutant que "ceci n'est pas facteur et vecteur de discrimination et de division des Algériens".

Par ailleurs, Fillali Ghouini a passé en revue de nombreux points positifs que le projet d'amendement de la Constitution apportait, notamment la protection des droits et des libertés, consacrant l'indépendance du pouvoir judiciaire et le renforcement du rôle de la société civile. Il a appelé les Algériens à faire du 1^{er} novembre un rendez-vous pour faire barrage aux parties s'opposant à la nouvelle ère.

R. N

RND

"Le projet d'amendement de la Constitution est venu fortifier la question de l'identité"

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a affirmé samedi à Guelma que le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum du 1^{er} novembre prochain est venu "fortifier définitivement la question de l'identité".

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un meeting populaire régional des militants de son parti de 5 wilayas de l'Est animé à la maison de la culture Abdelmadjid-Chaféï dans le cadre de la campagne référendaire, Zitouni a relevé que son appel à voter oui au projet de la Constitution est motivé par le fait "qu'il apporte de nouveaux articles de fortification de l'identité et de consolidation de la stabilité de l'Algérie".

Considérant que l'identité constitue le ciment du front intérieur, le secrétaire général du RND a mis en garde contre "certaines parties qui veulent semer le doute tantôt par le truchement de la religion tantôt par celui de la langue ou encore de l'unité".

Il a aussi déclaré que le projet d'amendement de la Constitution de 2020 a ramené le pays à "sa révolution de novembre 1954, son militantisme et son appartenance civilisationnelle arabe, isla-



mique et amazighe" et "a mis un terme au débat sur l'identité".

M. Zitouni a souligné que le projet d'amendement de la Constitution "renferme la majorité des propositions faites par le RND".

Il a ajouté que "nous voterons par oui car ainsi notre identité sera fortifiée, notre

école mise à l'abri des controverses politiques, idéologiques et partisans et nos libertés individuelles et collectives seront préservées et parce qu'également l'indépendance de la justice sera progressivement construite et la société civile deviendra un partenaire du travail participatif et de liberté de la presse".

Tayeb Zitouni a exhorté, au terme de son intervention, les militants de son parti et ses sympathisants à participer avec force au référendum et à voter par oui au projet d'amendement de la Constitution le 1^{er} novembre prochain".

C. A.

EL FADJR EL DJADID : "voter "oui"

Le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a appelé samedi à Sétif le peuple à voter "oui" pour le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum du 1^{er} novembre prochain.

Animant un meeting populaire à la salle des expositions du parc de loisirs du centre-ville dans le cadre de la campagne référendaire, Benbaïbeche a indiqué que sa formation politique a pris la décision de voter "oui" à l'amendement de la Constitution qu'il considère être "dans l'intérêt du pays pour poursuivre l'édification de la nouvelle République".

Le président d'El Fadjr El Djadid a ajouté que son parti estime que les amendements à la Constitution sont "exempts de tout risque et ouverts aux libertés générales et aux droits".

Il a relevé également que "le vote par - Oui - au projet d'amendement de la Constitution signifie un accord pour la poursuite de la marche et un feu vert au président de la République pour exécuter son programme tandis que le vote par - Non - constituerait un retour à la Constitution de 2016 et une orientation vers l'inconnu".

A la fin de l'allocution, le président d'El Fadjr El Djadid a exhorté le peuple à voter "oui" au référendum du 1^{er} novembre.

R. N.

PLJ

"Le projet d'amendement accorde une importance particulière aux jeunes"

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ) par intérim, Djamel Benziadi, a affirmé samedi à Guelma que le projet d'amendement de la Constitution, soumis au référendum populaire le 1^{er} novembre prochain, "accorde une importance particulière aux jeunes".

S'exprimant au cours d'un meeting populaire suivi d'un débat, tenu au Centre culturel islamique Mebarek- Boulouh, dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution, M. Benziadi a précisé que "le projet renferme des articles précis permettant aux jeunes d'intégrer la vie politique, participer activement au sein de la société civile, créer des associations, en plus de la liberté du commerce et de création d'entreprises".

Le président par intérim du PLJ a également rappelé que le projet d'amendement constitutionnel comprend "l'abaissement de l'âge légal de candidature à l'Assemblée populaire nationale (APN) en plus de la possibilité pour les jeunes d'accéder à la politique avec l'aide de l'État", assurant que "ces articles viennent s'ajouter à ceux relatifs à un seul mandat parlementaire, ce qui donne l'occasion aux jeunes d'avoir accès au Parlement et à l'alternance au pouvoir". Exhortant, par ailleurs, les Algériens à prendre connaissance du projet d'amendement de la Constitution, M. Benziadi a mis en garde contre "les nom-

breuses erreurs véhiculées par certaines pages sur les réseaux sociaux concernant le projet de révision constitutionnelle, dont plus de 90 % leurrent l'opinion publique". A cet effet, le président par intérim du PLJ a cité l'exemple de l'article 17, ayant trait à la possibilité de doter certaines communes d'un système spécifique, interprété selon lui comme étant une "fédéralisation" de l'Algérie, martelant que "cet article est clair et son objectif est de parvenir à un équilibre économique et social pour les communes les moins développées et pauvres pour leur permettre de trouver des sources de financement".

M. Benziadi a relevé, en outre, que "le projet d'amendement constitutionnel préserve

l'identité algérienne avec toutes ses composantes", considérant que "contrairement aux amendements constitutionnels se succédant depuis l'indépendance, le projet soumis au référendum le 1^{er} novembre prochain fait état de la constitutionnalisation de la Déclaration du 1^{er} novembre pour en faire un ciment et donner plus de pouvoir à la question identitaire en Algérie".

Pour conclure, le président du Parti de la liberté et de la justice par intérim a réitéré son appel aux militants et sympathisants du parti, et à travers eux les Algériens, à participer avec force au référendum en votant "oui" au projet d'amendement constitutionnel compte tenu des nombreux points positifs qu'il renferme.

R. N.

CONSEIL DES MINISTRES Report de la réunion

La réunion périodique par visioconférence du Conseil des ministres, qui devait se tenir ce dimanche, a été reportée en raison du programme chargé du président de la République et du Gouvernement, indique un communiqué de la présidence de la République.

"Il a été décidé de reporter la réunion du

Conseil des ministres qui devait se tenir aujourd'hui par visioconférence, en raison du calendrier chargé des programmes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du gouvernement, en plus de raisons techniques", précise en effet la même source.

R. N.

COVID-19 : LE RETOUR AU CONFINEMENT ÉCARTÉ

Pas de "2^e vague" pour l'instant

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Abderrahmane Benbouzid, a écarté, dimanche à Alger, le retour au confinement pour certaines wilayas, conséquemment à la hausse des cas de contaminations au coronavirus.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre a exclu une "2^e vague" de l'épidémie et, selon lui, la situation est "tout à fait admissible".

"Nous n'allons pas décider de reconfiner à nouveau. Avec plus de 200 cas, nous sommes toujours dans une situation tout à fait admissible pour les épidémiologistes. Nous n'en sommes pas à des milliers de cas avec des foyers très denses et graves !", a affirmé le ministre sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Si l'évolution de la situation n'a pas atteint un stade de "dangerosité, rien n'est, toutefois, écarté si un foyer éclot et qu'il y a risque de diffusion", a-t-il tempéré, considérant que "le bon sens exigerait alors de revenir à un durcissement du confinement dans les régions les plus infectées".

Le professeur Benbouzid a, en outre, estimé que la hausse des contaminations enregistrée ces derniers jours ne signifie pas qu'"il y aura une seconde vague" de l'épidémie.

"C'est trop tôt pour l'affirmer, la courbe est en train d'évoluer en dents de scie, et c'est cela les courbes des épidémies !", a-t-il explicité.

Tout en se félicitant de "la tendance baissière et des chiffres satisfaisants" constatés récemment, l'hôte de la radio a insisté sur l'importance de "préserver cet acquis qui a fait de l'Algérie l'un des pays ayant réussi à maintenir cet état", conviant, néanmoins, la population à "la prudence" en s'en tenant aux mesures barrières, "en particulier le port du masque". Interpellé sur les consé-



quences de la reprise prochaine des cours scolaires et de la réouverture des mosquées, le ministre estime qu'il "faut bien reprendre et cohabiter avec ce virus, tout en maintenant la garde", notant que la longue période de confinement a "affecté psychologiquement les enfants qui ont même perdu les réflexes d'écoliers", insistant, toutefois, sur "le respect du protocole sanitaire dans les établissements scolaires".

Le professeur Benbouzid a également assuré de la "reprise en main de la situa-

tion", s'agissant de la sensibilisation contre les dangers de la Covid-19, faisant état d'un "Média planning" impliquant l'ensemble des secteurs concernés par la question, à l'instar de celui des Affaires religieuses pour ce qui a trait à l'encadrement sanitaire de la prière du vendredi.

Et d'ajouter : "En Algérie, nous dépitions suffisamment et, contrairement au début de la pandémie, ne viennent généralement aux hôpitaux que les malades présentant une symptomatologie et n'y

sont hospitalisés que ceux présentant des risques d'aggravation". Le professeur Benbouzid a tenu, enfin, à mettre en garde la population quant à des "conditions favorables" à la propagation du virus avec l'entame de la saison automnale et l'arrivée du froid. De même que le risque de "confusion" avec la grippe saisonnière, en perspective de laquelle "tout est prêt pour le lancement de la campagne de vaccination", a-t-il assuré.

R. R.

COVID-19 À TRAVERS LE MONDE

Le bilan franchit le cap des 40 millions de cas de contamination

PAR RAYAN NASSIM

Le bilan des personnes contaminées par le nouveau coronavirus (Covid-19) à travers le monde a franchi le cap des 40 millions de cas dimanche, selon la plateforme Worldometer.

D'après la plateforme des statistiques

mondiale en temps réel, la Covid-19 a touché plus de 40.006.239 personnes à travers le monde.

Par ailleurs, la Russie arrive en quatrième position, suivie de l'Espagne, de l'Argentine, la Colombie, la France, le Pérou, le Mexique, le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud. La Turquie arrive 21^e

au classement, avec 345.678 cas. Selon la même source, la Covid-19 a engendré plus de 1.115.202 décès à travers le monde, tandis que 29.922.911 personnes se sont rétablies. En outre, 8.967.088 personnes sont encore porteuses du coronavirus.

R. N.

CANCER DU SEIN

Des soins esthétiques gratuits pour améliorer la qualité de vie



Les femmes atteintes du cancer du sein bénéficieront, tout au long de ce mois d'octobre rose (mois consacré à la lutte contre ce cancer), de soins esthétiques gratuits dans l'un des centres spécialisés situé sur les hauteurs d'Alger.

L'initiative est la deuxième du genre du club Alger El Mahroussa qui offre aux femmes "des soins esthétiques et corporels multiples pour leur permettre d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être physique et moral afin de mieux lutter contre la maladie", a souligné Raouia Talhi, présidente du Club.

Le but de l'initiative est de "permettre

à ces femmes de se sentir belles et de reprendre confiance en elles-mêmes, en dépit des contraintes de la maladie", a affirmé Mme Talhi.

La chimiothérapie et la radiothérapie utilisés généralement dans le traitement du cancer du sein laissent souvent des séquelles chez les patientes, notamment sur la peau, d'où l'importance d'encourager ces dernières à en prendre soin, à travers les soins esthétiques.

Le cancer du sein vient en tête des types de cancer les plus répandus en Algérie avec près de 45.000 cas enregistrés en 2019, selon la même source.

R. N.

WILAYADE AIN-DEFLA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION
N.I.F : 099044019079508

AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 82 et 65 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de Ain defla informe les soumissionnaires ayant soumissionnés pour le projet relatif au **Etude ,Suivi ,Réalisation et Equipement D'un Lycee Typc 800/200 Repas A Ain-Lechiakh(centre)**

objet de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/2020 paru dans les journaux

- En langue étrangère
- En langue nationale
- Et au bulletin des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P)

Après analyse technico-financière des offres, le projet est attribué provisoirement à :

Désignation du projet	Entreprise	Note Technique (1)	Note Finance (2)	Total (1+2)	Montant en DA et TTC	Délai
Lot N°01: Equipement Scolaire.	ETS KHAMARI NABIL N.I.F : 150050400994101	47	30	77	8.423.534,00 DA	25 JOURS
Lot N°02: Equipement Administratif.	ETS POLE MEUBLE N.I.F : 174380100572128	54.40	30	84.40	6.579.391,00 DA	10 JOURS
Lot N°03: Equipement Laboratoire.	REKWANOV N.I.F : 174380100572128	60.80	30	90.80	3.115.200,00DA	10 JOURS
Lot N°04: Equipement Techno-Pédagogique.	SARL ENTEC N.I.F : 099925006264183	57.40	30	87.40	4.498.081,00 DA	30 JOURS
Lot N°05: Equipement salle d'informatique.	Infructuosité motif :(Aucune offre qualifiée).					
Lot n° 06 : Equipement Demi-pension (gros et petits matériel de cuisine)	EURL FRIMEZ N.I.F : 001515004974814	56.28	30	86.28	4.571.708,68 DA	07 JOURS
Lot N°07: Equipement Sportif.	EURL KARNO SPORT N.I.F : 000544076395266	61.40	30	91.40	649.740,00 DA	03 JOURS
Lot N°08: Equipement Anti Incendie.	S.G.P.I S.BELAIDI N.I.F : 198706400360918	52.40	26.70	79.10	292.740,00 DA	03 JOURS
Lot N°09: Equipement Tables et chaise cantine (Destiné aux micro entreprise)	EURL DHAHRA DJAMEL BOIS N.I.F : 000402090459689	53	30	83	683.536,00 DA	03 JOURS

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Ain defla , dans un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public .

Tous les soumissionnaires intéressés par les détails de l'évaluation technique et financière de leurs offres sont invités à se rapprocher des services de la direction de l'éducation de aindefla au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA
DAIRA DE GUERRARA
COMMUNE DE GUERRARA
BUDGET DE LA COMMUNE
NIF : 098447065138710

Le président de La commune de Guerrara wilaya de GHARDAÏA lance un avis d'appel d'offres avec exigence des capacités minimales Deuxième Fois N°: 04 /2020 concernant le :

PROJET : ALLIMENTATION SCOLAIRE POUR DES ECOLES PRIMAIRE DE L'ANNE SCOLAIRE 2020/2021
LOT :02 Les Légumes et les Fruits

Les Soumissionnaires intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges au prés de service équipement et travaux neu de la commune Guerrara Contre Paiement de 4000.00 DA chez le trésorier communal et secteur sanitaire de Guerrara. Les offres, doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique, et une offre financière.

DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint) signé, visé et daté.
- Déclaration de probité signé (selon le modèle ci-joint), visé et daté.
- Les statuts pour les sociétés.
- Copie de registre de commerce comprise le code d'activité demandée pour chaque lot.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie de référence bancaire.
- Liste des moyens matériel avec pièces de justificatives demandées dans le cahier des charges.
- Copie des bilans de l'année (2017.2018.2019) visé par les services des impôts.
- Ordre de versement (prix des documents).
- Les modèles de l'engagements prévus dans le cahier de charges signé visé et datée

Offre technique :

- Déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) signé visé et daté.
- Le mémoire technique (selon le modèle ci-joint) signé ,visé et date.
- Le cahier des charge signe ,visé et date.

Offre financière :

- Lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) signée visé et datée.
- Bordereau des prix unitaires (selon le modèle ci-joint) signé et visé.
- Devis Quantitatif et Estimatif (selon le modèle ci-joint) signé et visé.

OBSERVATION IMPORTANTS:

- Permer a tout soumissionnaire assistent dans tout les lots a cause d'obtenir un seul lot au plus .
- Les documents présentés par le soumissionnaire doivent être paraphés.
- Liste de matériels donné concernant pour chaque lot doit être indépendante et chaque vraisemblance de matériel entre les lots elle soit non acceptable et non compté et l'évaluation des offres pour chaque lot doit être suivent le classement de 01.02.03.04
- Les dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre. Ainsi que la mention (dossier candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée et Anonyme comportant la mention suivante :

***ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture de plis et d'évaluation de offre* –**

A monsieur le p/APC de la commune de Guerrara
APPEL D'OFFRES AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES DU Deuxième Fois N°: 04 /2020
ALLIMENTATION SCOLAIRE POUR DES ECOLES PRIMAIRE DE L'ANNE SCOLAIRE 2020/2021
LOT :02 Les Légumes et les Fruits

Toutes les offres devront être déposées le dernier jour de la date limitée du dépôt des offres de 08:00 à 10:00 au secrétariat générale de la commune de Guerrara.

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à partir de premier parution du présent avis dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

- L'ouverture des plis sera lieu le dernier jour de dépôt des offres à 10h30 a séance publique au Siège de l'apc de Guerrara, les soumissionnaires sont invités à assister.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4113 - Lundi 19 octobre 2020 - Anep 2016 016 712

Midi Libre n° 4113 - Lundi 19 octobre 2020 - Anep 2016 016 879

MIDI

COMMUNICATION MULTIMEDIALE ET INFORMATIQUE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Concilier modernité et authenticité

Le docteur Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités, expert international, a souligné l'existence de grandes avancées dans le projet de révision de la Constitution qui sera soumis au référendum le 1^{er} novembre prochain.



**Réussir la transition énergétique dans
le cadre d'une vision stratégique**

Réussir la transition énergétique dans le cadre d'une vision stratégique

D'importants défis attendent l'Algérie imposés par le devoir de la sauvegarde de l'indépendance et la préservation de la souveraineté nationale. Les événements actuels doivent trouver une solution rapide afin d'éviter une récession économique avec des incidences dramatiques sur le plan social, souvent oublié avec le retour inévitable au FMI courant 2022.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'Algérie ne peut continuer sur cette trajectoire économique suicidaire où tout repose sur la rente des hydrocarbures et fonctionnant selon les lois de finances 2019/2020 entre budget de fonctionnement et équipement sur un cours de 98/100 dollars le baril. Et un des défis majeur pour le président de la République, Abdelmajid Tebboune est de réaliser la transition énergétique dans le cadre d'une vision stratégique.

1.- Mutations énergétiques mondiales et structure des exportations d'hydrocarbures 2017-2018 Depuis que le monde est monde, l'énergie autant que l'eau est cœur de la sécurité des Nations, le monde s'orientant 2020/2030, inéluctablement vers un nouveau modèle de consommation énergétique fondé sur la transition énergétique. Les dynamiques économiques modifient les rapports de force à l'échelle mondiale et affectent également les recompositions politiques à l'intérieur des États comme à l'échelle des espaces régionaux. La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale. Il ne suffit pas de faire une loi car le déterminant est le socle social Cela pose la problématique d'un nouveau modèle de croissance : tous les secteurs économiques, tous les ménages sont concernés : transport, BTPH ; industries, agriculture. Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Dès lors la transition énergétique suppose un consensus social car la question fondamentale est la suivante : cette transition énergétique, combien ça coûte, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires ? La transition énergétique en Algérie est un choix stratégique politique, militaire et économique pour assurer la sécurité énergétique du pays qui se fera progressivement, car il est

incontestable que les gisements fossilifères du pays commencent à se tarir alors que la consommation énergétique nationale est en croissance importante et va continuer de l'être. En effet, l'Algérie à travers des subventions généralisées et mal ciblées est l'un des modèles les plus énergivores en Afrique et en Méditerranée, avec un taux de croissance qui a atteint ou même dépassé les 14 % par an pour l'électricité. Les prévisions de la Creg avaient annoncé des besoins internes entre 42 (minimum) et 55 (maximum) milliards m³ de gaz naturel en 2019, alors que Sonelgaz prévoit, quant à elle, 75 milliards m³ en 2030. En Algérie, il existe un véritable paradoxe : la consommation résidentielle (riches et pauvres payent le même tarif, idem pour les carburants et l'eau) représente 60 % contre 30 % en Europe et la consommation du secteur industriel 10 % contre 45 % en Europe montrant le déperissement du tissu industriel, environ 6 % du produit intérieur brut entre 2017/2019 selon l'ONS. Se pose cette question centrale, quel sera le prix de cession du gaz de toutes ces unités mises récemment installées notamment engrais phosphate, sidérurgie fortes consommatrices d'énergie ? D'où l'importance pour l'Algérie d'avoir une stratégie collant aux nouvelles réalités énergétiques mondiales. Car avec les dérivés d'hydrocarbures Sonatrach assure en 2019 environ 98 % des recettes en devises du pays, irriguant toute l'économie nationale : dépense publique qui détermine le taux de croissance, le taux d'emploi, le niveau des réserves de change et l'audience internationale de l'Algérie. Pour le bilan des exportations hydrocarbures de janvier à décembre 2018 de Sonatrach SH) et de ses associés nous avons la structure suivante : le pétrole : Sonatrach (SH) - valeur 9,393 milliards de dollars - Pétrole associés, valeur 2,637 milliards de

dollars ; le condensat : SH valeur 2,107 milliards de dollars - associés valeur 0,426 milliards de dollars ; les produits raffinés : valeur 7,972 milliards de dollars, GPL : SH valeur 3,007 milliards de dollars ; le GPL : associés valeur 0,371 milliards de dollars ; le gaz naturel - GN - volume en milliards de mètres cubes gazeux 37,721 valeur 9,123 - associés volume, 0,734 - valeur 0,177 milliards de dollars et le GNL : valeur 3,5 milliards de dollars, les associés représentant 9,35 %, une stabilisation par rapport aux années passés montrant que l'Algérie a attiré peu d'investisseurs étrangers, ceci étant le chiffre d'affaires auquel, il faut retirer les coûts pour avoir le profit net qui reste à Sonatrach.

2.-Quelle est la politique de transition énergétique de l'Algérie horizon 2030 ?

D'où l'importance de cinq axes directeurs que j'ai développés dans plusieurs interviews entre 2000/2018 (Interview à l'hebdomadaire parisien *Jeune Afrique* 24 juin 2019 A b d e r r a h m a n e M e b t o u l : "Les besoins électriques du nord et du sud de la Méditerranée sont complémentaires" synthèse de l'intervention où j'ai présidé l'importante commission des 5+5 (France-Espagne-Italie-Portugal-Malte-Algérie-Maroc-Tunisie-Libye-Mauritanie) sur la transition énergétique lors de la rencontre à Marseille sur la société civile de la région méditerranéenne - Conférence du professeur Abderrahmane Mebtoul au Parlement européen sur le Maghreb face aux enjeux géostratégiques 2011 et conférence donnée à l'École supérieure de guerre d'Alger devant les officiers supérieurs à l'invitation du commandement de l'ANP le 19 mars 2019)

-Premier axe, améliorer l'efficacité énergétique par une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur (environ un dixième du prix) occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales, dossier que j'ai dirigé avec le bureau d'études américain Ernest Young et avec les cadres du ministère de l'Énergie et de Sonatrach que j'ai présenté personnellement à la commission économique de l'APN en 2008, renvoyant à une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international occasionnant un gaspillage des ressources qui sont gelées transitoirement pour des raisons sociales). C'est la plus grande réserve pour l'Algérie, ce qui implique une révision des politiques de l'habitat, du transport et une sensibilisation de la population. L'on doit durant une période transitoire ne pas pénaliser les couches les plus défavorisées. A cet effet, une réflexion doit être engagée pour la création d'une chambre nationale de compensation, que toute subvention devra avoir l'aval du parlement pour plus de transparence. et tenir compte du revenu par couches sociales, impliquant une nouvelle politique salariale.

-Le deuxième axe, ne devant pas

être utopique, continuer à investir dans l'amont supposant pour attirer les investisseurs étrangers, étant dans un système concurrentiel mondial, une révision de la loi des hydrocarbures de 2013, inadaptée à la conjoncture actuelle, notamment le volet fiscal, pour de nouvelles découpes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvir des milliers de gisements non rentables. L'Algérie comme montré précédemment pour voir une valeur ajoutée importante doit s'orienter vers la transformation de son pétrole et du gaz naturel mais dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, la pétrochimie à l'instar d'autres filières, les circuits de commercialisation étant contrôlés par quelques firmes multinationales.

-Le troisième axe, développer les énergies renouvelables combinant le thermique et le photovoltaïque avec pour objectif d'ici 2030, produire, 30 à 40 % de ses besoins en électricité à partir des énergies renouvelables où selon des études de l'Université des sciences et technologies d'Alger (USTHB), le potentiel photovoltaïque de l'Algérie est estimé à près de 2,6 millions de térawattheures (TW/h) par an, soit 107 fois la consommation mondiale d'électricité et en énergie éoli-

enne, l'Algérie bénéficie aussi d'un potentiel énergétique important, estimé à près de 12.000 térawatts/heure (TWh) par an. Cette même étude estime qu'avec un taux moyen de consommation de 260 m³ /MWh, le potentiel algérien en énergies renouvelables serait équivalent à une réserve annuellement renouvelable de gaz naturel de l'ordre de 700.000 milliards m³. Avec plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. Le retard dans l'exploitation de l'énergie solaire est indéniable Adopté en février 2011 par le Conseil des ministres, le programme national des énergies renouvelables algérien prévoit une introduction progressive des sources alternatives, notamment le solaire avec ses deux branches (thermique et photovoltaïque), dans la production d'électricité sur les 20 prochaines années Dans cette perspective, la production d'électricité à partir des différentes sources d'énergies renouvelables dont l'Algérie compte développer serait de 22.000 mégawatts à l'horizon 2030, soit 40 % de la production globale d'électricité. Sur les 22.000 MW programmés pour les deux prochaines décennies,

l'Algérie ambitionne d'exporter 10.000 MW, alors que les 12.000 MW restants seraient destinés pour couvrir la demande nationale. Une fois réalisé, ce programme permettra d'économiser près de 600 milliards de mètres cubes de gaz sur une période de 25 années. Outre s'impose une nouvelle politique des prix, Sonatrach ne pouvant assurer à elle seule cet important investissement, il y a lieu de mettre en place une industrie nationale dans le cadre d'un partenariat public-privé national/international, supposant d'importantes compétences. Celle-ci doit comprendre tous les éléments de la chaîne de valeur dont l'ingénierie, l'équipement et la construction afin d'accroître le rythme de mise en œuvre, des études sur la connexion de ces sites aux réseaux électriques.

-Le quatrième axe, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une demande d'électricité galopante, où selon le 19 mai 2013 du ministre de l'Énergie et des Mines, l'Institut de génie nucléaire, créé récemment, devant former les ingénieurs et les techniciens en partenariat, qui seront chargés de faire fonctionner cette centrale. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent les 29.000 tonnes, de quoi faire

fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1.000 Mégawatts chacune pour une durée de 60 ans, selon les données du ministère de l'Énergie. La ressource humaine étant la clef à l'instar de la production de toutes les formes d'énergie et afin d'éviter cet exode de cerveaux massifs que connaît l'Algérie

-Le cinquième axe, est l'option du pétrole/gaz de schiste horizon 2022/2025 (3^e réservoir mondial selon des études internationales) introduite dans la nouvelle loi des hydrocarbures, dossier que j'ai eu l'honneur de diriger pour le compte du gouvernement et remis en janvier 2015. En Algérie, devant éviter des positions tranchées pour ou contre, l'adhésion des populations locales par un dialogue productif est nécessaire car on ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques au sud du pays. L'Algérie étant un pays semi-aride, le problème de l'eau étant un enjeu stratégique au niveau méditerranéen et africain, doit être opéré un arbitrage pour la consommation d'eau douce des populations et celle utilisée pour cette production. Selon l'étude réalisée sous ma direction, les nouvelles techniques peu consommatrices d'eau et évitant l'injection de produits chimiques dans les puits devraient être mises au point opérationnelle horizon 2022/2025 car actuellement avec la fracturation hydraulique classique il faudrait environ un milliard de mètres cubes gazeux environ 1 million de mètres cubes d'eau douce, devant tenir compte de la durée courte vie des puits (cinq ans maximum) et devant perforer des centaines pour avoir un milliard de mètres cubes gazeux

3.-Seule alternative : des réformes politiques et économiques

La nouvelle loi des hydrocarbures n'aura une efficacité réelle que si elle s'insère dans le cadre d'une vision stratégique de la transition énergétique afin de favoriser le développement multidimensionnel fondé sur la bonne gouvernance et le primat du savoir. C'est que l'amélioration du solde de la balance commerciale entre 2010/2019 a été fonction essentiellement des recettes de Sonatrach à plus de 98 %.

L'Algérie souffre actuellement d'une crise de gouvernance et non d'une crise financière. Mais cette crise de gouvernance risque de se transformer dans trois années en crise financière, économique et politique avec l'épuisement des réserves de change. Avec grande rigueur budgétaire, une meilleure gouvernance, un changement de cap de la politique économique actuelle, avec un baril entre 60/65 dollars, l'Algérie peut s'en sortir, possédant des atouts avec un endettement extérieur faible. Le défi de l'Algérie 2020/2030 est de réussir les réformes qui seront douloureuses à court terme mais porteuses d'espoir à moyen et long termes pour les générations présentes et futures, ou rester en statut quo en retardant les réformes structurelles ce qui conduira inéluctablement à la régression économique et sociale, la cessation de paiement horizon 2022 avec les risques de tensions sociales et la déstabilisation de la région méditerranéenne et africaine. Trois paramètres stratégiques déterminent l'avenir de l'économie algérienne : le cours du pétrole, l'évolution des réserves de change et la pression démographique (plus de 50 millions d'habitants en 2030), devant créer minimum 300.000/400.000 postes de travail nouveaux par an nécessitant un taux de croissance annuel sur plusieurs années de 8/9 % en termes réel. L'Algérie a besoin d'une nouvelle stratégie, loin des slogans creux populistes, s'adaptant au nouveau monde, de la CONFIANCE pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, évitant la division sur des sujets secondaires passant par la refondation de l'Etat et la moralisation de la société algérienne. L'Algérie qui traverse une phase cruciale de son histoire a besoin qu'un regard critique et juste soit posé sur sa situation sur ce qui a déjà été accompli et sur ce qu'il s'agit d'accomplir encore au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance : un développement harmonieux conciliant efficacité économique et une profonde justice sociale.

Concilier modernité et authenticité

Le docteur Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités, expert international, a souligné l'existence de grandes avancées dans le projet de révision de la Constitution qui sera soumis au référendum le 1er novembre prochain.

Contaté, le professeur a relevé l'importance d'une nette volonté politique pour l'application sur le terrain des dispositions de la nouvelle Constitution.

"Il faut une nette volonté politique du changement qui va dans le sens de la concrétisation de l'objectif de cette Constitution", a noté l'expert.

Pour le professeur, l'objectif stratégique de ce projet constitutionnel est la refondation de l'État algérien conciliant la modernité et son authenticité.

M. Mebtoul évoque, également, parmi les objectifs, l'efficacité économique et une profonde justice sociale de manière à instaurer la confiance entre l'Etat et les citoyens grâce au dialogue fécond et productif.

Selon cet expert, l'Algérie a besoin pour éviter la léthargie, que tous ses fils, par la tolérance des idées d'autrui, se regroupent au sein d'un même objectif à savoir le développement économique et social tenant compte de la dure réalité mondiale.

"La Constitution doit être sous-tendue par une nette volonté politique de réformes structurelles, le renforcement de l'Etat républicain, la démocratisation dans tous les domaines, l'engagement à ne pas geler les institutions sous peine de délit d'initié et à mettre en œuvre dans un délai raisonnable les textes d'application", dit-il.



Il s'agira pour le professeur Mebtoul de concrétiser sur le terrain cette nouvelle loi fondamentale. Il ajoute qu'il faut une nette séparation entre l'exécutif, le judiciaire et le législatif. Il évoque le développement des libertés et la constitutionnalisation du rôle de la société civile.

"Au 21^e siècle, il va y avoir trois structures fondamentales qui vont diriger le monde : l'Etat régulateur, les institutions internationales et la société civile", précise-t-il. Il a cité aussi les

garantit des libertés économiques en levant tous les obstacles bureaucratiques.

Le président de la République a insisté sur cette question en précisant que la bureaucratie centrale et locale entrave l'investissement, dit-il, ajoutant que la nouvelle Constitution garantit les libertés économiques et les droits de propriété. Il dira qu'"on ne peut pas demander plus à une Constitution et que tout dépendra de son application sur le terrain". Le professeur a relevé l'importance d'effectuer un changement du person-

nel politique et l'importance de multiplier les débats autour du projet de la révision de la loi fondamentale. "Pour mobiliser les citoyens, il faut organiser des meetings or avec la persistance de l'épidémie du coronavirus, ce n'est pas possible", a-t-il noté.

Pour lui, l'élément important dans le projet de révision de la Constitution est le taux de participation au référendum ; ce qui nécessite une forte mobilisation en multipliant les débats pour expliquer aux citoyens le contenu de ce projet.

"La révision constitutionnelle réhabilite la Cour des comptes"

"La révision constitutionnelle réhabilite la Cour des comptes afin de lutter contre la corruption et la mauvaise gestion".

C'est ce qu'estime le professeur Abderrahmane Mebtoul qui tient à préciser que dans le projet de révision de la Constitution soumis au référendum le 1^{er} novembre 2020, dans le chapitre 2, article 199, il est stipulé que la Cour des comptes est une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics.

Le professeur rappelle que la cour des comptes est régie actuellement par l'ordonnance numéro 95-20 du 17 juillet 1995, modifiée et com-

plétée par l'ordonnance du 26 août 2020, organe stratégique gelé depuis de longues décennies, vient d'être réhabilité dans le projet de révision constitutionnelle.

Comme dans les pays développés, sa mission est d'éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions pour jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les services collectifs et administrations.

"L'on ne devra pas confondre corruption avec acte de gestion pour éviter de démobiliser les man-

agers, où souvent faute d'une clarté dans les décisions, la responsabilité est collective", estime-t-il.

Le professeur, faut-il le rappeler, a eu l'occasion d'être le directeur général des études économiques et haut magistrat entre 1980/1983 à la Cour des comptes de visiter des structures au niveau international et de diriger trois importants audits sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures de l'époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en

relations avec les ministères de l'Intérieur, et celui de l'habitat assisté de tous les walis de l'époque.

Pour lui, il faut éviter que la Cour des comptes ne soit instrumentalisée à des fins politiques.

"En résumé, le cancer de la corruption menace la sécurité nationale et par là contribue, en dehors du préjudice moral, au blocage de l'investissement utile et combinée avec la bureaucratiation qui contribue à la détérioration du climat des affaires, il est utopique de parler d'une véritable relance économique", conclut M. Mebtoul.

MOSTAGANEM, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Pose de la 1^{re} pierre pour la réalisation de 2.400 logements

Le programme réparti sur les sites d'El-Hachm (950 logements) et hai Benyahia-Belkacem dans la commune de Mazaghran (1.450 logements) est le dernier quota au profit de la wilaya dans le cadre de la location/vente pour un total de 7.900 logements.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a procédé, jeudi 1^{er} octobre, à la pose de la première pierre de réalisation de 2.400 logements location/vente AADL. En marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a, dans une déclaration à la presse, souligné que "ce programme d'habitat réparti sur les sites d'El Hachm dans la commune de Sayada (950 logements) et hai Benyahia-Belkacem dans la commune de Mazaghran (1.450 logements) est le dernier quota dont a bénéficié la wilaya dans le cadre de la location/vente pour un total de 7.900 logements".

La "réception de 900 logements aura lieu sur les sites du Sour et Aïn-Nouissy le 1^{er} novembre 2020 et 700 autres logements pour les sites de Mesra et Sidi-Ali le 11 décembre 2020", ont indiqué les responsables de l'Agence d'amélioration et de développement du logement AADL, soulignant que "ces quotas s'ajoutent à



2.400 unités (sites d'El-Hachm, Hassi-Mameche et Sidi-Lakhdar) distribués jeudi 1^{er} octobre, en plus de 400 logements au site d'Achaâcha".

Selon l'APS, lors d'une rencontre d'évaluation de son secteur au niveau local, le ministre a déclaré que certains programmes d'habitat inscrits ont accusé un retard pour plusieurs raisons notamment de logements publics locatifs (LPL), promotionnels aidés (LPA) et participatifs (LSP), insistant sur la "mobilisation des cadres pour rattraper ces retards déplorables pour la relance de la réalisation des logements avec la célérité demandée et la qualité escomptée".

Au cours de la période 2015-2019, la wilaya de Mostaganem a bénéficié de

41.192 logements dont 23.650 ont été réceptionnés alors que le reste des programmes sont toujours en cours (9.477 logements), 1.256 à l'arrêt et 4.294 en voie de lancement, selon les explications fournies par les responsables du secteur.

M. Nasri a, après la réunion, présidé une cérémonie de distribution symbolique des clés de 950 logements dont 400 AADL, 300 LPP et 250 LPL dans la commune de Mostaganem. Au cours de sa visite, le ministre a également inspecté un projet de réalisation de 300 logements en formule LPP dans la commune de Mazaghran et 270 LPA nouveau programme dans la commune de Mostaganem.

B. M.

ILLIZI, WILAYA DÉLÉGUÉE DE DJANET

Inauguration de 3 nouvelles structures sécuritaires

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a procédé, samedi 3 octobre, à l'inauguration de trois nouvelles structures sécuritaires dans la wilaya déléguée de Djanet (Illizi).

Accompagné du wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, et des cadres du corps de la Sûreté, le DGSN a procédé à l'inauguration d'une base de vie pour la brigade de la police des frontières aériennes.

Occupant une superficie de 5.000 m², cette structure, baptisée du nom du défunt moudjahid Mechar Akkoud, dispose d'un dortoir, d'une capacité de 72 lits, d'un réfectoire et d'un parc, dans le but d'assurer une meilleure prise en charge des agents et cadres de ce corps constitué dans cette région frontalière.

M.Ounissi a, sur site, écouté un exposé sur le parcours militant et militaire du défunt moudjahid, issu de la ville de Djanet, qui a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) en 1958, dans le

front sud-est du pays sur les frontières algéro-libyennes. Il a également inauguré un siège de la brigade mobile de la police judiciaire où il a pris connaissance des différentes structures y afférents et les missions dévolues à cette brigade, notamment la lutte contre les différentes formes de crime.

Faisant le point sur les activités de cette brigade, le bilan fait ressortir le traitement, depuis mars dernier, date de sa mise en service, de 12 affaires, dont l'exploration minière illicite, détention d'explosifs sans autorisation des autorités compétentes, en sus d'autres affaires liées au trafic et détention de drogues.

Toujours à Djanet, le DGSN a, au terme de sa visite, inauguré, le siège de la brigade régionale d'investigation sur l'immigration clandestine et s'est enquis des matériels et équipements existant au niveau de cette nouvelle structure regroupant 23 fonctionnaires de la police et 25 agents assimilés exerçant au niveau des différents ser-

vices. Le Directeur de la Sécurité publique à la Direction générale de la Sûreté nationale, le contrôleur général de police Aïssa Naili, a, à ce titre, indiqué que ces "nouvelles structures sécuritaires devront renforcer le système sécuritaire et accroître le niveau de déploiement sécuritaire dans cette région frontalière".

Le chef de la sûreté de la wilaya d'Illizi, Amar Mesbahi, a, pour sa part, mis en avant "l'importance de ces installations qui traduit la stratégie du commandement sécuritaire et la mise au diapason des mutations régionales qui ont entraîné des phénomènes et fléaux, dont l'émigration clandestine".

M. Mesbahi a estimé que "ces nouvelles structures devront influencer positivement sur les activités de la police, dont l'amélioration de la couverture sécuritaire dans la wilaya déléguée de Djanet, établie actuellement à un policier pour 200 citoyens".

APS

CONSTANTINE

20 tonnes de déchets collectés dans la forêt d'El-Djebas

Une quantité d'environ 20 tonnes de déchets de plastique et de verre a été collectée, samedi 3 octobre, dans la forêt d'El-Djebas dans la commune de Constantine dans le cadre d'une opération de nettoyage. Cette action, menée à l'initiative de l'association de la cité El-Djebas, a été supervisée par la conservation des forêts et la direction de l'environnement en collaboration avec les entreprises de nettoyage et de collecte de déchets. Première du genre dans cette forêt, cette initiative vise à faire connaître au public cette surface forestière située dans une zone d'ombre en sus de les sensibiliser à la nécessité de préserver le patrimoine sylvoicole et de contribuer aux efforts de protection de l'environnement. La campagne a nécessité la mobilisation de plus de 60 agents relevant des directions des forêts et de l'environnement ainsi que des services de la commune de Constantine en plus de leurs moyens matériels, dont des camions et des tracteurs. Les déchets collectés seront détruits dans les centres d'enfouissement techniques de la wilaya. A son tour, le représentant de l'association du quartier El-Djebas, Radouane Bahnas, a également salué l'organisation de cette initiative inscrite dans le cadre de la préservation de ce milieu naturel qui pourra constituer un nouvel espace de loisir et de détente pour les familles constantinoises.

Récemment, de vastes opérations de nettoyage menées dans la forêt d'El-Baarouia ont abouti à la collecte de plus de 47 tonnes de divers déchets ménagers et inertes, en particulier des bouteilles en verre qui provoquent généralement des incendies dans les forêts pendant les périodes de températures élevées. La wilaya de Constantine dispose d'une surface forestière de près de 28.074 hectares, soit 12 % de sa superficie globale.

ILLIZI

Ensemencement de 2.500 alevins de Gambusia

Une opération d'ensemencement de plus de 2.500 alevins de l'espèce aquatique Gambusia a été menée, jeudi 1^{er} octobre au niveau des plans d'eau de l'oasis d'Adjahil, dans la wilaya déléguée de Djanet dans le cadre de la lutte préventive contre les maladies épidémiques.

Retenue au titre de la lutte biologique contre la prolifération des moustiques vecteurs de maladies épidémiques, après avoir enregistré dernièrement des cas de paludisme dans la région, cette campagne, menée avec le concours de l'entreprise Top-Service de démoustication, vise la consolidation des mesures préventives contre les maladies à transmission hydrique (MTH) par la lutte biologique contre les insectes, à travers notamment l'ensemencement du Gambusia qui se nourrit de larves de moustiques.

Initiée en coordination également avec le service de la médecine préventive et épidémiologique, l'opération de démoustication cible dans sa première phase 12 plans d'eau au niveau de l'oasis d'Adjahil, un foyer aux conditions favorables à la prolifération de nombreux genres de moustiques vecteurs de maladies. Le même responsable a souligné, dans ce cadre, l'efficacité des méthodes de lutte biologique, par rapport à l'utilisation des produits chimiques et des insecticides, aux effets secondaires sur la santé humaine et l'environnement.

Un lot de plus de 5.000 alevins de Gambusia avait été semencé en juin dernier au niveau des plans d'eau et des lacs de la zone humide d'Ihrir, au titre du même programme préventif.

DÉVELOPPEMENT DURABLE À GHARDAÏA

L'impérieuse implication des jeunes entrepreneurs

S'exprimant à l'ouverture d'une journée d'étude sur "La promotion des micro-entreprises, des startups et la préservation de l'environnement dans le secteur de l'énergie", le ministre de l'Énergie a souligné que "l'Algérie ne peut se construire qu'avec l'égalité des chances et en donnant l'occasion aux jeunes d'exprimer et de promouvoir leurs compétences et idées pour la création de richesse et de l'employabilité des jeunes".



L'Économie de la connaissance et des Start-up et de la Micro-entreprise, respectivement Hamza Al Sid Cheikh, Yacin El-Mahdi Oualid et Nassim Diafat, le ministre de l'Énergie a souligné que "l'Algérie ne peut se construire qu'avec l'égalité des chances et en donnant l'occasion aux jeunes d'exprimer et de promouvoir leurs compétences et idées pour la création de richesse et de l'employabilité des jeunes".

"L'objectif de cette journée est de relever le défi par la création des start-up et micro-entreprises innovantes dans une Algérie nouvelle où le jeune peut s'exprimer et développer ses compétences pour l'édification d'une économie nationale solide devant permettre de résorber le chômage", a souligné Attar, avant d'appeler à aller voter massivement le 1^{er} novembre pour l'édification de l'Algérie nouvelle. Pour leur part, les ministres délégués ont insisté lors de leurs interventions sur la nécessité de l'intégration de l'approche "redevabilité sociale" pour améliorer le système de création de micro-entreprises et start-up.

"Toutes les actions que nous menons s'inscrivent dans l'amélioration du processus de création des start-up par une approche de redevabilité sociale qui consiste en un processus proactif de participation citoyenne des jeunes dans le lancement de leurs projets par

un échange d'information à double sens, entre les jeunes et les responsables", ont-ils souligné.

Pour eux, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement visant la relance et le développement des activités sectorielles et le développement de l'innovation et la création des postes d'emploi pour les jeunes.

Elle constitue également, une occasion pour les jeunes et les universitaires pour s'informer et connaître les importantes opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs tels l'énergie et l'environnement, ont-ils indiqué.

De son côté, l'initiatrice de cette journée d'étude, Aïcha Tagabou, a soutenu que "l'initiative vise à mettre en contact les différents partenaires (les jeunes, les responsables) pour encourager le développement des micro-entreprises et des start-up".

"Ce travail de proximité permet de lever toute équivoque et entrave dans la création des micro-entreprises et d'écouter les préoccupations des jeunes concernés", a-t-elle fait savoir. Auparavant, le panel des ministres et les autorités locales se sont recueillis à la mémoire des martyrs à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'émigration, marquant le 59^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961.

La délégation ministérielle a visité

une exposition sur les travaux des micro-entreprises de la wilaya de Ghardaïa.

Des communications sur des thèmes relatifs aux opportunités d'investissement pour les micro-entreprises et start-up ainsi que les opportunités dans le domaine de la valorisation des déchets auprès des filiales de Sonelgaz, les mécanismes à mettre en œuvre pour faciliter l'accès des micro-entreprises et des start-up aux marchés lancés par Naftal ainsi que l'entrepreneuriat vert et durable, partenaire de la protection de l'environnement, seront présentées par des experts au cours de cette journée. Trois panels sur l'innovation et le développement durable seront également à l'ordre du jour de cette journée. En marge de cette rencontre, les ministres effectueront une visite de terrain pour s'enquérir des installations de leurs secteurs.

R. E.

Les petites et moyennes entreprises sont nombreuses dans la région de Ghardaïa et activent dans les différentes industries, l'agriculture et l'artisanat. Les PME et PMI, qui sont les vecteurs du développement et sont basées sur la production et l'entrepreneuriat familial, sont à l'origine de la création de richesses et d'emplois dans les pays avancés.

Dans le cas de la région de Ghardaïa, les jeunes travailleurs pleins d'énergie et de volonté peuvent garantir le développement durable pourvu que les autorités compétentes leur fournissent les moyens nécessaires.

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a exhorté l'ensemble des jeunes à fédérer leurs efforts pour construire "l'Algérie nouvelle, l'Algérie des start-up" permettant de relancer l'économie nationale.

S'exprimant à l'ouverture d'une journée d'étude sur "La promotion des micro-entreprises, des start-up et la préservation de l'environnement dans le secteur de l'énergie", en présence des ministres délégués auprès du Premier ministre chargés de l'Environnement saharien, de

625 MARCHÉS LIVRÉS ET NON EXPLOITÉS

Une solution prochainement

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que le cas des 635 marchés du pays, réalisés dans le passé et qui demeurent encore non exploités pour différentes raisons, sera tranché en 2021. Lors d'une visite aux nombreuses structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué que la situation des marchés non exploités "sera tranchée l'année prochaine".

La situation des marchés non exploités au niveau national "sera tranchée de concert avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ce, à travers une solution sur la manière

de les exploiter", a-t-il fait savoir. "L'État ne construira plus, à l'avenir, de marchés au niveau des wilayas", a souligné M. Rezig qui a appelé, ceux qui s'intéressent à ce domaine à investir dans ce créneau et de prendre l'initiative pour réaliser ce genre d'espaces et les exploiter. Le ministre a déclaré, à ce propos, que "des facilités leurs seront accordées par les services de la wilaya avec, en prime, un accompagnement des services du commerce" Kamel Rezig a déclaré, d'autre part, qu'"il sera procédé prochainement à la levée du gel sur le registre de commerce concernant les

produits alimentaires", citant, à ce propos, quatre projets en lien avec la réalisation de laboratoires de contrôle de la qualité au niveau des wilayas d'El-Bayadh, de Boumerdès, de Tipasa et d'Aïn-Defla. "Ces projets ont été gelés dans le passé. Le ministère vient de prendre des mesures au niveau du gouvernement pour relancer ces projets de construction des quatre laboratoires en 2021", a expliqué, à ce propos, le ministre, relevant l'existence d'une correspondance qui a été adressée au ministère des Finances pour la levée du gel.

R. E.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

L'État apportera une contribution financière au profit des communes

Les salles de cinéma inexploitées ou détournées de leur vocation initiale peuvent être rétrocédées au domaine privé de l'État et dont la gestion est confiée au ministère de la Culture, selon le texte du projet de loi de finances (PLF 2021), publié sur le site internet du ministère des Finances. "Les salles de spectacles cinématographiques, cédées aux communes en application de l'article 88 de la loi 80-12 du 31 décembre 1980 portant loi de finances pour 1981, non exploitées ou détournées, peuvent être, après délibération de l'Assemblée populaire communale, rétrocédées au domaine privé de l'État et dont la gestion est confiée au ministère de la Culture, selon les termes de l'article 109 du texte qui exclut les biens immeubles appartenant à des particuliers."

L'article 110 du projet de loi stipule que l'État apportera une contribution financière au profit des communes concernées par le transfert des salles de cinéma. Les salles de cinéma, entre autres structures publiques, ont été cédées, à titre gratuit, au profit des communes sur le territoire desquelles ces lieux de spectacle sont situés, selon les termes de l'article 88 de la loi de finances pour 1981.

Le ministère de la Culture et des Arts compte aujourd'hui 81 salles de cinéma sous sa tutelle, dont à peine 25 sont exploitées, alors que les communes s'attribuent la gestion de plus de 251 autres salles majoritairement inexploitées, délabrées ou détournées.

R. E.

CÔTE D'IVOIRE

L'opposition se retire du processus électoral

La tension monte à Abidjan où l'on craint une entrée dans le cercle de la violence avec le boycott des élections par l'opposition.

Les deux dirigeants de l'opposition, l'ex-Président Henri Konan Bédié, et l'ex-premier ministre Pascal Affi N'Guessan, ont rappelé conjointement leur boycottage de l'élection présidentielle le 15 octobre.

Dès son premier jour, la campagne électorale s'enlise. Lors d'une conférence de presse conjointe, Henri Konan Bédié (PDCI) et Pascal Affi N'Guessan (FPI), les deux principaux candidats d'opposition à Alassane Ouattara, se sont déclarés "pas du tout



concernés par le processus électoral en cours", estimant même que celui-ci était "illégal". Le 31 octobre, le pays doit élire son président de la République. L'opposition ne rejette

pas seulement la candidature à un troisième mandat du Président Alassane Ouattara, jugée "inconstitutionnelle", elle pointe aussi du doigt un Conseil constitutionnel "à la solde du

pouvoir", qui a rejeté 40 des 44 candidatures soumises, dont celles de l'ancien Président Laurent Gbagbo – qui ne s'est toujours pas exprimé depuis Bruxelles – et de l'ancien Premier ministre Guillaume Soro – en exil à Paris. Au PDCI comme au FPI, on demande donc un "report" du scrutin, pour laisser participer à l'élection tous les candidats qui le souhaitent. Mais la demande est restée sans réponse. S'adressant à leurs militants, l'ancien Président Henri Konan Bédié et l'ex-Premier ministre Pascal Affi N'Guessan ont appelé à "faire barrage à ce coup d'État électoral que le Président Ouattara s'appête à commettre". Et les ont invités à "mettre en application le mot d'ordre du boycott actif par tous les moyens légaux à leur disposition".

ÉTATS-UNIS

Trump opte pour un registre de plus en plus agressif

En difficulté, Donald Trump s'est rendu vendredi en Géorgie et en Floride, deux États qu'il peut difficilement se permettre de perdre s'il veut l'emporter face à Joe Biden le 3 novembre. "Nous allons assister à une vague rouge (la couleur des républicains, nldr) d'une amplitude jamais vue", a lancé, depuis Ocala en Floride, le Président américain qui compte sur une intense campagne de terrain pour, comme en 2016, faire mentir les sondages. Optant pour un registre de plus en plus agressif - "Joe Biden est un désastre (...), Joe Biden est un politicien corrompu" - le locataire de la Maison Blanche jette toutes ses forces dans la bataille pour éviter que le "Sunshine State", qu'il avait emporté de justesse en 2016, ne bascule du côté démocrate.

"Le jour de l'élection (...), nous allons infliger à Joe l'Endormi une défaite

retentissante", a-t-il tonné devant une foule enthousiaste. Le Président, 74 ans, s'est ensuite exprimé depuis Macon, en Géorgie, État où il avait largement devancé Hillary Clinton il y a quatre ans mais où il est derrière Joe Biden, 77 ans, dans les derniers sondages. "Le fait d'être en concurrence avec le pire candidat de l'histoire de la politique présidentielle met la pression sur moi. Imaginez que je perde (...), que vais-je faire ? Je ne vais pas me sentir très bien, je devrai peut-être quitter le pays, je ne sais pas", a-t-il lancé devant une foule hilare.

Mais la fébrilité est chaque jour un peu plus palpable dans le camp républicain. Plusieurs ténors du "GOP" (Grand Old Party, le parti républicain) s'inquiètent désormais ouvertement d'un raz-de-marée démocrate.

Après les doutes exprimés à haute voix par les sénateurs Ted Cruz et

Lindsey Graham, c'est Ben Sasse, élu du Nebraska, qui a fait part de ses vives inquiétudes.

Donald Trump est un dirigeant "médiocre", a-t-il affirmé, jugeant sa défaite probable, dans un enregistrement révélé par les médias.

"Il se moque des évangéliques dans leur dos, sa famille a profité de la présidence comme une opportunité commerciale, il a flirté avec les suprémacistes blancs", a-t-il affirmé.

Les journées se suivent et se ressemblent pour Donald Trump avec, chaque matin, une frénésie de tweets et de retweets.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles il avait retweeté un message sur la "fausse mort" du chef d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden, le Président américain, qui compte plus de 87 millions d'abonnés sur Twitter, a décliné toute responsabilité.

"C'était un reweet, c'était l'opinion de quelqu'un", a-t-il avancé.

Joe Biden, de son côté, pourra compter sur le soutien de Barack Obama, qui a annoncé qu'il participerait à son premier événement de campagne sur le terrain en Pennsylvanie.

YÉMEN

Echange de prisonniers entre les belligérants

Sur le tarmac de l'aéroport de Sanaa, au Yémen, des centaines de Houthis ont été accueillis sur le tapis rouge par une fanfare et un aréopage de dignitaires politiques et militaires, tandis que des avions décollaient pour ramener des centaines de combattants et de civils à Aden et Seyoun, en zone gouvernementale, et à Abha, en Arabie saoudite. Le gouvernement yéménite, soutenu par Riyad, a procédé, jeudi 15 et vendredi 16 octobre, à un échange de 1.056 prisonniers. Fruit d'un accord passé fin septembre en Suisse sous l'égide de l'Onu, cet échange est le premier signe de progrès dans le processus engagé pour trouver un règlement politique au Yémen, où s'affrontent depuis 2014 le gouvernement du Président Abd Rabbo Mansour Hadi, appuyé par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, et les Houthis. Cet échange reste néanmoins très en deçà des engagements pris par les belligérants lors de négociations de paix en Suède en 2018, notamment l'échange de 15.000 détenus. Quinze Saoudiens et quatre Soudanais, qui combattaient au sein de la coalition militaire emmenée par Riyad, ont été libérés. L'Arabie saoudite a donné l'impulsion finale et poussé le gouvernement yéménite à un accord car elle voulait libérer ces prisonniers.

Agences

THAÏLANDE

Des dizaines de milliers de manifestants dans les rues

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants prodémocratie ont bravé l'interdiction de rassemblement à Bangkok pour réclamer la démission du Premier ministre et une réforme de la monarchie, avant de se disperser dans le calme. La veille, pour la première fois, la police avait utilisé des canons à eau pour disperser les contestataires, qui manifestent ainsi sur fond de tensions croissantes avec les forces de l'ordre. Samedi, la manifestation s'est déployée sur plusieurs sites hors du centre-ville, rendu difficile d'accès après la fermeture de toutes les lignes de métro par les autorités. De l'autre côté de la rivière Chao Phraya, des milliers de protestataires ont crié : "Vive le peuple, à bas

la dictature !" Tandis que d'autres bloquaient la circulation dans le sud-est de la ville, arborant des panneaux : "Vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes partout". D'autres manifestations ont eu lieu dans le pays.

Panupong "Mike" Jadnok, une tête d'affiche de la contestation, a été interpellé, selon des images retransmises en direct sur les réseaux sociaux. Il est poursuivi pour avoir violé l'interdiction de rassemblement. "Soyez prêts physiquement et mentalement à une éventuelle répression", avaient averti un peu plus tôt les organisateurs du mouvement. Les frondeurs demandent une réforme de la puissante et riche monarchie, un sujet tabou dans le pays il y a encore

quelques mois. Le roi Maha Vajiralongkorn n'a pas directement commenté les événements en cours, mais déclaré à la télévision publique que la Thaïlande a "besoin d'un peuple qui aime son pays, d'un peuple qui aime l'institution" que représente la monarchie. Jeudi et vendredi, plusieurs milliers de personnes s'étaient déjà réunies dans le centre de la capitale, malgré la promulgation d'un décret d'urgence interdisant tout rassemblement de plus de quatre personnes. Des dizaines de personnes ont été interpellées ces quatre derniers jours, dont 9 leaders du mouvement prodémocratie.

Agences

ZELFANI :

“Les places seront vraiment chères”

Dans un entretien accordé à l'organe de presse du club, le coach de la JS Kabylie, Yamen Zelfani, s'est exprimé au sujet de la préparation d'intersaison de son équipe. L'entraîneur des Jaune et Vert a débuté : "Je pense que le stage a été très bénéfique pour l'équipe. Les jeunes ont bien bossé... Sincèrement je suis satisfait du travail accompli. Nous avons encore du temps devant nous pour peaufiner la préparation et permettre à chacun des joueurs d'être prêt le jour J."

"Je dirai que l'objectif visé pour ces premiers matches amicaux a été atteint. Le résultat technique c'était secondaire. Le plus important c'était de voir à l'œuvre tous les joueurs et chacun a eu sa chance. On sera engagé sur plusieurs fronts cette saison, notamment la coupe de la Caf, donc on a besoin de tout le monde. Tous les joueurs doivent être prêts pour la compétition", a expliqué le technicien tunisien au sujet des trois premiers matches de préparation. Yamen Zelfani a conclu : "Je pense qu'avec le retour de Tubal, Boulahia et Juma le compartiment offensif sera encore plus costaud. En défense aussi avec les joueurs en place et le retour de Tizi Bouali, ce sera du solide. Le milieu de terrain est aussi bien garni. Avec le potentiel en place et la volonté qui anime chacun des joueurs les places seront vraiment chères."

CRB

Reprise des entraînements ce lundi

Alors que le stage de préparation de Mostaganem a été écourté en raison des cas positifs de coronavirus enregistrés au sein de l'effectif du Chabab et de quelques membres du staff technique, à l'image de l'entraîneur Franck Dumas, la direction a décidé que la reprise des entraînements aura lieu ce lundi. Après un arrêt de plus d'une semaine, les joueurs ont refait les tests PCR, et c'est en fonction des résultats de ces tests sérologiques que la reprise des entraînements sera effectuée. En tout cas, même avec un effectif amoindri, Franck Dumas veut reprendre les entraînements avec son équipe et poursuivre la préparation d'avant-saison, surtout que la compétition officielle débutera pratiquement dans un mois avec la finale de la Supercoupe face à l'USM Alger, le 21 novembre prochain au stade du 5-Juillet 1962.

FRANCE

Boudaoui opérationnel, Atal pas encore

A l'issue de la conférence de presse d'avant-match face à Saint-Etienne, prévu dimanche prochain, l'entraîneur de l'OGC Nice, Patrick Vieira, a donné des nouvelles des joueurs blessés.

C'est ainsi qu'il a évoqué les cas des deux internationaux algériens, en l'occurrence Hicham Boudaoui et Youcef Atal.

En effet, pour le milieu de terrain algérien, Boudaoui, qui s'est blessé au genou en pleine préparation de pré-saison, est désormais apte à reprendre la compétition, a révélé le coach niçois. Il sera du coup dans le groupe qui se déplacera à Saint Etienne.

En revanche, pour Atal qui a contracté une blessure à la cuisse le mois dernier, il a repris les entraînements en solo la semaine dernière, mais le champion d'Afrique intégrera le groupe mardi prochain et débutera, de ce fait, les entraînements collectifs.

FOOTBALL, COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2021 ET COUPE DU MONDE 2022

Le calendrier annuel des Verts arrêté

La Confédération africaine de football (Caf) a arrêté le calendrier annuel des équipes nationales participant aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 et Coupe du monde 2022 et propose des options pour le déroulement des matchs du mois de novembre prochain.

PAR MOURAD SALHI

Ce calendrier débutera pendant la fenêtre internationale allant du 9 au 17 novembre prochain et s'étalera, selon l'instance africaine, jusqu'à novembre 2021. Face à la pandémie de coronavirus, la Confédération africaine propose trois options pour le déroulement des matchs.

En ce qui concerne la prochaine fenêtre du mois de novembre, l'instance africaine propose de jouer les deux matchs des 3^e et 4^e journées dans l'un des deux pays concernés. La deuxième option, c'est de jouer ces matchs sur un terrain neutre, alors que la troisième option consiste à discuter entre les membres de toutes les fédérations concernées.

"Suite aux réunions avec les secrétaires généraux des associations nationales participant à la phase de groupes des éliminatoires de la Can-2021 et de la Coupe du monde 2022, la Caf a arrêté le calendrier annuel des équipes nationales et propose trois options pour le déroulement des



matchs pendant cette crise sanitaire très difficile, causée par le coronavirus. Il s'agit de jouer les deux matchs dans un des deux pays, jouer les deux matchs sur un terrain neutre et une troisième option à discuter", a indiqué la Fédération algérienne de football sur son site officiel. La Caf a transmis un questionnaire pour chaque association pour discuter de la situation de voyages et des matchs.

La Caf, selon l'instance nationale de football (FAF), a pris en considération la situation dans chaque pays en ce qui concerne les rencontres pendant cette période et les voyages et a établi des obligations dans le protocole des matchs internationaux, les règles pour la convocation des joueurs et les préparations, le traitement des contentieux avec les clubs et la création d'un groupe de crise pour les matchs.

La sélection algérienne de football, champion d'Afrique en titre, disputera une double confrontation contre le Zimbabwe, les 12 et 16 novembre à Alger et Harare dans le cadre des 3^e et 4^e journées des élimina-

toires de la Can-2021, décalée à 2022 au Cameroun en raison de la pandémie de coronavirus.

La Confédération africaine de football (Caf) a désigné un trio arbitral camerounais, sous la direction d'Alioum Alioum, pour diriger le match Algérie-Zimbabwe prévu le 12 novembre à 20h au stade du 5-Juillet pour le compte de la 3^e journée du groupe H des éliminatoires de la Coupe de la Caf.

Alioum Alioum sera assisté de ses deux compatriotes Elvis Guy Nopue Nguéoué et Sanda Oumarou. Le quatrième arbitre est le Mauritanien Massa Diarra. Le match retour est prévu le 16 novembre à 16h 16h au National Sports Stadium de Harare.

Les deux matchs du mois de novembre se dérouleront à huis clos. A l'issue de la 2^e journée, l'Algérie occupe la 1^{re} place avec 6 points devant, respectivement, le Zimbabwe (4 points) et le Botswana (1 point), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point.

M. S.

TRANSFERTS

Benrahma, d'Aïn El-Bia à West Ham

Saïd Benrahma a déclaré avoir réalisé un rêve d'enfance en intégrant la Premier League anglaise de football après s'être engagé avec West Ham vendredi, un "exploit" venant couronner une carrière parsemée pourtant d'embûches.

Né le 10 août 1995 à Aïn-Témouchent, Benrahma a connu son premier club à Oran (80 km de sa ville natale), où son père travaillait dans un corps constitué. C'est au sein de la formation d'Aïn El-Bia, à Bethioua (NRBB) plus précisément, que le désormais ex-ailier de charme de Brentford a fait ses premières classes dans le football.

Il ne tardera pas, néanmoins, à rejoindre sa mère, installée en France sans rien perdre de sa passion pour le football depuis qu'il a mis les pieds de l'autre côté de la Méditerranée en 2010.

Il intégra alors le club de Balma où il reste un an avant de rejoindre un autre club amateurs, à savoir l'US Colomiers, pour deux saisons. Très jeune encore, il est pisté par des clubs professionnels comme Valenciennes ou Monaco, mais Benrahma rejoint finalement l'OGC Nice lors de l'été 2013. Le 5 novembre 2013, à l'occasion du match opposant Nice à Toulouse, il foule pour la première fois une pelouse de Ligue 1. Il livra une bonne prestation avec une passe décisive à la clé.

Enchaînant 3 titularisations consécutives, l'entraîneur Claude Puel annonça le 24 avril 2015 une blessure à la cheville du

jeune Aiglou qui l'éloignera des terrains jusqu'à la fin de la saison. Le 26 juin 2015, après deux années passées au centre de formation, il signa son premier contrat professionnel le liant au club de la côte d'Azur pour une durée de 3 ans.

Le natif d'Aïn-Témouchent commença la saison 2015-2016 avec l'OGC Nice et la termine avec le SCO Angers en prêt. Peu utilisé, il disputa douze matchs avec le club angevin et marqua un seul but, à domicile au cours de la dernière journée lors d'une défaite 3-2 face à Toulouse.

De retour à l'OGC Nice pour disputer la saison suivante, il n'entra pas dans les plans du nouvel entraîneur Lucien Favre. Après six mois avec l'équipe réserve, il est à nouveau prêté à la mi-saison, cette fois-ci en Ligue 2, au Gazélec Ajaccio. Mi-janvier, pour sa première apparition sous le maillot corse, il entre en jeu contre l'AJ Auxerre et inscrit le second but de son équipe.

Il signe aussi un doublé contre Bourg-Péronnas lors de la 31^e journée, dans un match remporté par le Gazélec 3-2. Malgré un prêt convaincant, il n'entre pas dans les choix de Favre à Nice. Il est, donc, prêté à la Berrichonne de Châteauroux (Ligue 2) pour l'exercice 2017-2018.

Il y fera sa meilleure saison et son équipe réussira même à se maintenir en janvier. Il termine la saison avec un total de 34 matchs joués, pour 12 buts et 5 passes décisives toutes compétitions confondues.

A la fin de son prêt à Châteauroux, il rentra à Nice, avant d'être transféré en juillet à Brentford, club anglais évoluant en deuxième palier. Il avait été repéré par le responsable de recrutement du club en France, Brendan Mc Farlane.

Puis vendredi, il a été prêté un an avec option d'achat obligatoire au club de West Ham United, dans une transaction qui a tenu tout le monde en haleine, puisqu'elle n'a été conclue qu'avant quelques instants de la clôture du mercato anglais.

"Donc, j'ai vraiment hâte de montrer ce que je peux faire", a-t-il encore lâché dans ses premiers mots après avoir acté son arrivée à West Ham.

Il devient d'ailleurs le deuxième joueur algérien à porter les couleurs des Hammers après son coéquipier en équipe nationale Sofiane Feghouli qui y est resté une saison (2016-2017). La nouvelle aventure de Benrahma à West Ham devra le transcender pour s'imposer enfin en sélection algérienne où il ne compte que cinq sélections. Pourtant, la première convocation du joueur remonte au 30 septembre 2015, quand il a fait partie de la liste des 26 joueurs sélectionnés par l'ancien coach national, Christian Gourcuff, dans le cadre des matchs amicaux face à la Guinée et le Sénégal, les 9 et 13 octobre de la même année.

APS

**PIRATES DES CARAÏBES
LA VENGEANCE
DE SALAZAR**



21h00



Le capitaine Salazar a passé sa vie à pourchasser les pirates. Mais, il a eu le malheur de croiser la route de Jack Sparrow qui lui a tout pris. Échappé du Triangle des Bermudes et assoiffé de vengeance, Salazar est désormais un mort-vivant à la tête d'un équipage de fantômes. Il s'associe avec le capitaine Barbossa pour retrouver le flibustier et la jeune Carina Smyth. Henry Turner parvient à prévenir Sparrow du danger. Ensemble, ils tentent d'échapper à Salazar et essaient de mettre la main sur le Trident de Poséidon, un artefact qui donne tous les pouvoirs sur les océans...

**MARIAGE CHEZ LES
BODIN'S**



21h00



Dans un coin reculé de France, Christian Bodin, 50 ans, est sur le point de se marier avec Claudine, la cantinière de l'école du village. Il vit sous la coupe de sa mère Maria, 82 ans, campagnarde intraitable et irascible, qui cache un cœur tendre. Une équipe de journalistes venue filmer le mariage se retrouve plongée au cœur des réalités de la vie à la campagne...

VULNÉRABLES



21h00



Elsa, une éducatrice chargée de l'évaluation des mineurs étrangers isolés, doit gérer sa séparation avec Philippe, le père de son fils. Ce dernier âgé de 14 ans est constamment en conflit avec elle. L'échec de sa vie privée est sans doute dû à l'énergie qu'elle consacre à son travail et l'injustice du système d'accueil qu'elle côtoie au quotidien. Ses états d'âme lui paraissent alors bien futiles. Lorsqu'elle rencontre, Bijan, un jeune Afghane de douze ans, elle décide de l'héberger chez elle.

**SECRETS D'HISTOIRE
SACRÉ CHARLEMAGNE**



21h00



La vie de Charlemagne, ce roi carolingien qui aurait inventé l'école, est mal connue. Au cœur du VIII^e siècle, Stéphane Bern propose un voyage à la rencontre de Charles Ier, dit Charlemagne, qui a fait de son petit royaume un véritable empire grand comme deux fois la France et a inventé à Rome la papauté moderne. L'empereur à la barbe fleurie est réputé avoir voué une véritable passion aux femmes, à ses filles en particulier, qu'il a refusé de marier. Le fils de Pépin le Bref aurait adoré la natation, le rôti et aurait été incapable d'écrire. D'Aix-la-Chapelle à Reims en passant par l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse, de nombreux trésors témoignent du faste de son règne.



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

**LA MARIÉE ÉTAIT
EN NOIR**



21h00



Sur le parvis d'une église, un couple s'avance. Ils viennent de se marier et sont heureux. Soudain l'homme s'effondre, touché à mort par une balle venue d'on ne sait où. Julie, la jeune veuve, tente de se suicider. Sa mère l'en empêche. Julie part seule pour la Côte d'Azur. Elle y séduit un nommé Bliss, le jour de ses fiançailles, et le pousse du haut d'un balcon. Plus tard, Coral, un célibataire minable, est assassiné dans une ville de province. Julie raye un nom de plus sur la liste des cinq hommes dont elle veut se venger. Vient alors le tour de Morane, un industriel ambitieux, que Julie enferme dans un réduit dont elle bouche les aérations...

**ON VOUS RACONTE... LES
NOUVEAUX AVENTURIERS
DE LA NATURE**



21h00



Au sommaire : "Des vacances inattendues". Sur les traces de familles qui ont fait le choix de vacances en pleine nature. - "La drôle de vie de Mister Green". Rencontre avec Rob Greenfield, qui n'a plus ni carte de crédit ni compte en banque et vit de pêche, de cueillette et d'échanges avec ses voisins. - "Les berges de l'zoard". Aurélien et Julien, amoureux de la nature, ont choisi d'exercer un métier pas comme les autres : berger.

**L'AMOUR
EST DANS LE PRÉ**



21h00



Eric l'Auvergnat est plus que ravi de sa cohabitation inédite avec ses 2 prétendantes. Dans le Gard, Mathieu, éleveur de taureaux de Camargue, est aux anges : depuis une journée, il vit avec ses 2 prétendantes. Sûr de ce qu'il recherche, il va jouer cartes sur table avec eux quitte à les surprendre. David, maraîcher et arboriculteur, s'apprête à accueillir ses prétendantes à la ferme. Pour ravir le cœur de l'agriculteur, ses deux prétendantes vont vite entrer dans un esprit de compétition. Eric le chevrier n'a qu'un mot à la bouche : Claudine ! Tous les deux continuent leur séjour à la ferme dans l'espoir de la naissance d'une belle histoire.

**JOSÉPHINE
ANGE GARDIEN**



21h00



Joséphine se rend au sein du très sélect lycée privé Vendôme afin de rencontrer Amel, Maëva et Lou. Les trois adolescentes forment avec leur amie Flavie l'équipe de relais 4x100 mètres de l'établissement et espèrent obtenir une bourse afin d'intégrer la prestigieuse université d'Harvard. Mais alors que Flavie disparaît, les enquêteurs soupçonnent ses trois coéquipières de cacher la vérité. Joséphine veut à tout prix innocenter les trois jeunes sportives et décide de les aider à retrouver Flavie. Pour cela, elle se projette quelques jours en arrière, accompagnée d'Ismaël, un ange stagiaire un peu gaffeur...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:34
Dohr	12:32
Asr	15:38
Maghreb	18:04
Icha	19:26

JOURNALISTE ET MILITANT DE LA CAUSE BERBÈRE

Il y a 27 ans Smaïl Yefsah était lâchement assassiné

Il y a 27 ans, jour pour jour, le 18 octobre 1993, Smaïl Yefsah, journaliste et militant de la cause berbère, fut lâchement assassiné par un groupe terroriste devant son domicile situé à Bab-Ezzouar à l'est d'Alger.

Issu de la génération post-Indépendance, Smaïl Yefsah, né le 29 octobre 1962 à Tala-Amara, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, était l'un de ces beaux et intelligents fleurons en lesquels l'Algérie libre comptait énormément. Il est l'un des intellectuels assassinés lors de la décennie noire par ceux qui ont mis le pays à genoux.

À ce jour, ni le temps passé, même s'il est bien long, ni l'oubli, parce qu'imposé, n'ont réussi à faire oublier la mémoire de Smaïl Yefsah, ce talentueux journaliste toujours souriant, dynamique et ambitieux, disparu trop tôt, son nom sera ajouté à la longue liste des journalistes assassinés. Ils sont plus d'une centaine, entre journalistes et professionnels de l'information, à être tombés en martyrs, ils ont été victimes des tenants du fanatisme et de l'obscurantisme.



Ils ont payé, au prix de leur vie, le droit de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à rendre possible et réelle cette ère de liberté d'expression que nous vivons aujourd'hui, paix à ton âme Smaïl Yefsah.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE Le geste déplacé d'Agüero

Alors qu'il contestait une décision, l'attaquant argentin Sergio Agüero a attrapé par le cou l'arbitre assistante de Manchester City - Arsenal.

Dans les dernières minutes de la première période de Manchester City - Arsenal (1-0), Sergio Agüero a eu un geste répréhensible pour contester une décision de l'arbitre assistante Sian Massey-Ellis. Alors qu'il était en désaccord avec elle, l'attaquant argentin l'a attrapé par le cou tout en lui parlant. L'arbitre assistante l'a rapidement écarté.

Alors qu'il réclamait un corner, "Kun" a passé sa main autour du cou de la juge de touche, vraisemblablement afin d'attirer son attention. Les images laissent entendre que Sian Massey-Ellis lui a ensuite demandé de reprendre ses distances et le joueur de 32 ans s'est exécuté.

Agüero n'a pas été sanctionné pour ce geste alors que le règlement prévoit un carton jaune (voire un carton rouge) en cas de contact physique avec un arbitre.



NORMALISATION DES RELATIONS AVEC ISRAËL

Après les EAU, au tour de Bahreïn



Après les Émirats arabes unis c'est au tour de Bahreïn de formaliser la normalisation de ses relations avec Israël. Une délégation officielle d'Israël est arrivée ce 18 octobre à Bahreïn pour signer un document établissant des relations diplomatiques avec cette monarchie arabe du Golfe, un mois après la signature à la Maison Blanche d'un accord de normalisation entre les deux pays. La délégation israélienne et des représentants de Bahreïn signeront cette soirée à Manama "un communiqué conjoint sur l'établissement de relations diplomatiques complètes", qui permettra l'ouverture d'ambassades, a dit à l'AFP un responsable israélien sous le couvert de l'anonymat. L'ouverture d'une ambassade d'Israël est prévue dans les mois à venir, selon lui.

Monarchie du Golfe où siège la V^e flotte américaine, le petit royaume de Bahreïn est devenu le quatrième pays arabe à nor-

maliser les relations avec Israël. Bahreïn et les Émirats arabes unis ont signé séparément avec Israël le 15 septembre des accords officialisant la normalisation lors d'une cérémonie à la Maison Blanche.

Avant ces deux pays, Israël a signé des traités de paix avec l'Égypte en 1979 et la Jordanie en 1994, mettant fin à l'état de

guerre avec ces États arabes voisins.

Coopération économique

Les accords de normalisation avec Bahreïn et les Émirats ont été considérés par les Palestiniens comme une "trahison". Arrivé à Manama avec la délégation israélienne, le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin a mis l'accent sur l'"opportunité" que représentent selon lui ces accords pour les économies des pays concernés, notamment dans le domaine des technologies, dans une déclaration aux journalistes durant le vol.

Gouverné par une monarchie sunnite dans un pays à majorité chiite, Bahreïn accuse l'Iran d'être à l'origine de troubles qui marquent le royaume depuis 2011, date à laquelle les autorités ont réprimé des manifestations de sa communauté chiite exigeant des réformes. La normalisation avec Israël a provoqué également des manifestations dans le royaume.

Américains et Israéliens misent sur une reconnaissance d'Israël par l'Arabie saoudite pour un vrai tournant au Moyen-Orient. Mais le royaume a, pour le moment, écarté cette éventualité.

COVID-19 EN ALGÉRIE

199 nouveaux cas ces dernières 24 heures

Le bilan quotidien de coronavirus repasse sous la barre des 200 cas. Le Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie a annoncé ce dimanche 18 octobre 2020 avoir dépisté 199 nouveaux cas ces dernières 24 heures.

Ce chiffre porte le total des contaminations enregistrées en Algérie depuis le début de l'épidémie à 54.392 cas.

La wilaya de Jijel a enregistré le plus de cas ces dernières 24 heures (42) devant Alger (29).